



Revêtement d'ingénierie
Maibec CanExel^{MC}

Guide d'installation
Revêtement d'ingénierie Maibec CanExel^{MC}
Ridgewood D-5 / VStyle / UltraPlank

Guide d'installation

Revêtement d'ingénierie Maibec CanExel^{MC}

Ridgewood D-5 / VStyle / UltraPlank

INTRODUCTION

Ce guide est conforme aux normes du Code national du bâtiment (CNB) du Canada, section 9.27; il a pour objet les pratiques de construction normales au Canada et aux États-Unis.

Au Québec ainsi que dans les provinces côtières (T.-N., N.-É., N.-B., Î.-P.-É., C.-B.), LES REVÊTEMENTS CANEXEL DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS SUR DES FOURRURES (« LATTES »). Nous recommandons également l'utilisation d'un système de ventilation mécanique contrôlé par humidostat, comme indiqué dans le CNB, conjointement avec l'installation de lattes. Il s'agit d'une bonne pratique de construction. Certains fabricants de membranes pare-air et pare-intempéries exigent également l'installation de lattes.

Dans tous les cas, consultez vos codes du bâtiment national et local pour vous assurer de la conformité de l'installation.

L'installation du revêtement sur des fourrures (lattes) permet une ventilation derrière le revêtement, réduisant ainsi les dommages pouvant survenir suite à une accumulation d'humidité dans les murs due à l'exfiltration et l'infiltration. Une ventilation mécanique à commande automatique réduit aussi grandement le risque de problèmes de condensation d'eau à l'intérieur des murs.

Le Centre canadien de matériaux de construction (CCMC) recommande que TOUS les types de revêtement horizontal, vertical et en panneaux appliqués sur les maisons subventionnées par la National Homeowners Association (NHA) dans les provinces de l'Atlantique soient installés sur des fourrures (lattes).

Dans le cas d'assemblage non traditionnel d'ICF et de SIP, le fabricant de ceux-ci doit indiquer les spécifications en matière de fixation et d'attaches. Remarque : Maibec CanExel ne recommande pas l'utilisation de CanExel dans ces assemblages non traditionnels. Si utilisé, Maibec CanExel ne garantira pas l'installation en cas de gauchissement et de rétrécissement. Toutefois, les autres clauses de la garantie demeurent inchangées.

Au moment de sa fabrication, le revêtement CanExel satisfait à ou dépasse les normes de rendement ANSI 135.6-2006 de la Composite Panel Association et est conforme à la norme « CAN/CGSB-11.5 M87 ».

AVANT DE COMMENCER L'INSTALLATION

VÉRIFIEZ VOTRE COMMANDE

- Assurez-vous que le produit livré est bien le produit commandé (couleur, modèle, dimension, quantité, accessoires);
- Ayez en main la peinture de retouche;
- Inspectez chaque pièce avant la pose. N'installez pas un produit qui paraît ou que vous croyez être défectueux. Un produit défectueux ne sera pas couvert par la garantie s'il est installé. Contactez Maibec CanExel au 1 800 363-1930.

ENTREPOSAGE

N'entreposez pas le CanExel dans un bâtiment chauffé. L'entreposage dans un endroit chauffé fait sécher le revêtement et le rend susceptible de gauchissement.

Le revêtement doit être conservé sur les palettes fournies par Maibec CanExel ou à au moins 152 mm (6 po) du sol, doit demeurer plat et doit être recouvert d'une toile hydrofuge fournie par Maibec CanExel.

Gardez le revêtement propre et sec en tout temps. Inspectez chaque pièce avant la pose.

Laissez le revêtement s'adapter aux conditions climatiques avant de l'installer.

ESPACEMENT DES MONTANTS

Le revêtement CanExel peut être installé sur un panneau (fibre de bois, isolant rigide, etc.) ou sur des murs nus (sans couche intermédiaire) et CLOUÉ AUX MONTANTS DONT L'ESPACEMENT DE CENTRE À CENTRE NE DOIT PAS DÉPASSER 406 mm (16 po). Employez une barrière pare-air et pare-intempérie approuvée par le code du bâtiment entre le revêtement et les montants ou le revêtement primaire.

PRÉVOYEZ UN DÉGAGEMENT D'AU MOINS 203 mm (8 po) ENTRE LE REBORD INFÉRIEUR DU REVÊTEMENT ET LE SOL. LE REVÊTEMENT NE DOIT PAS ENTRER EN CONTACT DIRECT

AVEC LE BÉTON. Ces mesures réduiront l'absorption d'humidité du revêtement.

Le revêtement peut être installé sur une structure maçonnée dans la mesure où des fourrures sont utilisées et solidement fixées à la structure avec des espacements de centre à centre de 406 mm (16 po).

Les montants doivent avoir une dimension minimale de 38 x 89 mm (1,5 x 3,5 po).

HUMIDITÉ

Le contrôle de l'humidité et de la vapeur d'eau est un aspect important de la conception adéquate d'une maison. Vérifiez les codes du bâtiment locaux pour connaître les procédures de pose en tenant compte de l'humidité et de la vapeur d'eau qui prévalent dans votre région.

Comme pour tous les produits du bois, évitez d'installer un revêtement en bois d'ingénierie sur une structure contenant un niveau excessif d'humidité, telle que du béton ou du plâtre en cours de séchage. En présence de telles conditions, le bâtiment doit être bien ventilé afin de permettre le séchage complet avant l'installation du revêtement.

Le revêtement ne doit pas être installé sur des membrures de charpente non-séchées ou tordues. N'installez pas le revêtement sur une structure primaire trempée par la pluie ou déformée.

Nous recommandons l'installation de gouttières et solins de déviation afin de contrôler l'écoulement de l'eau du toit. (Voir la Figure 1.)

Les sols en terre battue ou en gravier des sous-sols ou des vides sanitaires sont une importante source d'humidité. Il est donc essentiel d'étanchéfier ces sols (avec une couche de béton, d'asphalte, de polyéthylène, etc.) afin d'éviter que l'humidité n'endommage la structure et le revêtement.

Le séchage du béton, du bois et des murs d'une construction neuve dégage énormément d'humidité. Par temps froid, nous recommandons de laisser les fenêtres entrouvertes afin de dissiper cet excès d'humidité.

Une membrane coupe-vapeur avec une cote de perméabilité inférieure à 1 (p. ex., du polyéthylène ou de l'aluminium en feuille) doit être installée du CÔTÉ CHAUD (intérieur) de la surface du mur, et prolongée derrière les cloisons de manière à former une protection continue pour les murs extérieurs. Cela est essentiel pour prévenir les dommages causés par la condensation dans les parties constituantes du mur. (Veuillez noter que la barrière pare-air et pare-intempérie ne doit pas être un coupe-vapeur.)

BARRIÈRE D'ÉTANCHÉITÉ PRIMAIRE

Vous devez poser une barrière pare-air et pare-intempéries (Tyvek®, Typar, etc.) derrière le revêtement. Des précautions particulières doivent être prises pour étanchéfier entièrement toutes les ouvertures pour coffrets électriques, conduits, tuyaux, câblage, ainsi que les joints ou déchirures de la membrane hydrofuge, afin d'empêcher l'humidité de s'infiltrer dans le mur.

Consultez votre code du bâtiment local pour de plus amples détails. Maibec CanExel n'assume aucune responsabilité quant à la pénétration d'eau.

INTERSTICES ET PRODUITS D'ÉTANCHÉITÉ

Scellez tous les interstices avec un scellant de qualité supérieure, non durcissant et peinturable. Conformez-vous aux consignes du fabricant du produit d'étanchéité pour l'application et l'entretien.

SOLINS, FENÊTRES, PORTES ET OUVERTURES

Toutes les ouvertures doivent être correctement calfeutrées et recouvertes d'un solin de façon à prévenir la pénétration ou l'accumulation d'eau. Les pages suivantes illustrent de nombreux exemples à cet effet. (Voir les Figures 5 à 6.)

Lorsque vous installez le revêtement adjacent à des porches, patios, allées, etc., prévoyez un dégagement d'au moins 51 mm (2 po) au-dessus de toute surface. La surface doit être inclinée ou aménagée de façon à permettre un drainage approprié afin que le revêtement ne soit à aucun moment directement exposé à de l'eau stagnante.

Espacez les clous de 203 mm (8 po) c. à c. le long du rebord du revêtement sous les fenêtres, et ajouter une latte pour caler le revêtement aux endroits où cela est nécessaire. NE POSITIONNEZ PAS LE REVÊTEMENT DE FORCE, cela provoquera un gauchissement.

LAISSEZ TOUJOURS UN ESPACE DE 5 mm (3/16 po) À LA RENCONTRE DU REVÊTEMENT ET D'UNE MOULURE OU D'AUTRES MATÉRIAUX afin de permettre la dilatation. Employez un scellant ou une moulure en J dans l'interstice de 5 mm (3/16 po).

SOLIN DE DÉVIATION

- Installez le solin de déviation de manière à diriger l'eau vers la gouttière.
- Installez le solin à gradin avec un minimum de 102 mm (4 po) pour la partie supérieure.
- Bien intégrer le solin avec la barrière d'étanchéité secondaire. Servez-vous de l'enveloppe de bâtiment, de ruban à solin ou d'un solin en Z comme contre-solin.

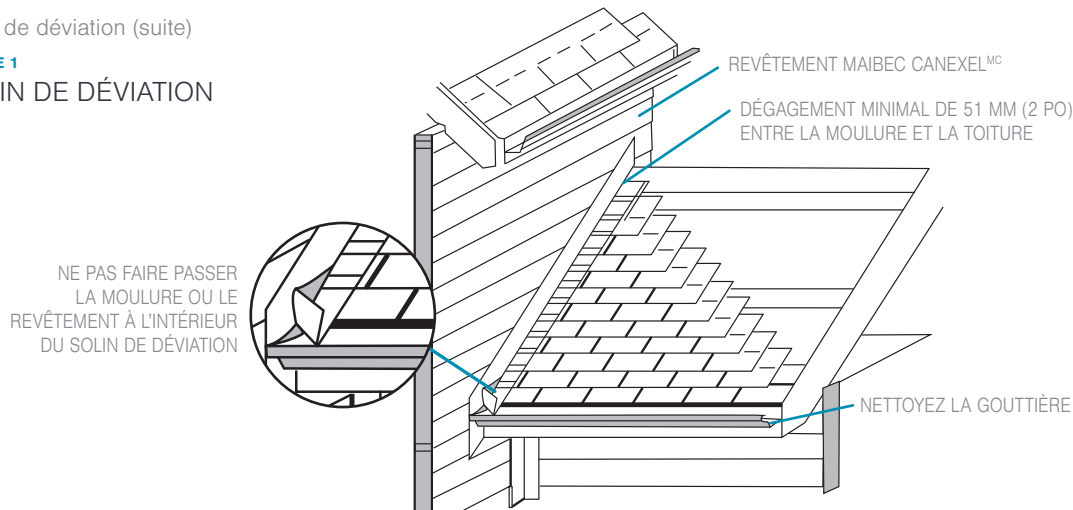
- NE faites PAS dépasser le revêtement ou la moulure sur le solin de déviation ou la gouttière.
- Laissez un espace entre le bout de la gouttière et le mur adjacent afin de permettre l'entretien du revêtement.
- Peinturez TOUS les rebords coupés qui sont à l'air libre.

Voir la Figure 1 en page suivante pour plus de détails.

Solin de déviation (suite)

FIGURE 1

SOLIN DE DÉVIATION



FOURRURES (LATTES)

Voir les instructions d'installation détaillées (voir page 6). L'emploi de fourrures varie selon l'orientation du revêtement (horizontale, verticale ou diagonale). Des fourrures (lattes) minimum 25 mm x 76 mm (1 po x 3 po) sèches doivent être utilisées; neuves pour un bâtiment neuf et en très bon état (non-pourries, non fendues) pour la rénovation (voir plus bas).

REMPLACEMENT DU REVÊTEMENT DE BÂTIMENTS EXISTANTS

Le revêtement neuf DOIT être installé sur des fourrures (lattes) sèches droites et non-endommagées. Lors d'une rénovation, il est recommandé de remplacer les lattes et la barrière résistante aux intempéries par de nouveaux éléments. L'ancien revêtement doit être retiré.

ISOLANT RIGIDE

Les revêtements Maibec CanExel™ peuvent être installés sur des isolants en mousse rigide à faible densité ou en fibre de verre. Les précautions suivantes doivent être prises :

- L'entretoisement adéquat du mur en conformité avec le Code national du bâtiment ou la réglementation locale applicable est obligatoire.
- Le revêtement peut être cloué directement sur l'isolant rigide si celui-ci est de 25 mm (1 po) ou moins, sauf si la réglementation locale exige une cavité de drainage. Les clous doivent être plus longs afin d'assurer une pénétration minimale de 32 mm (1 1/4 po) dans la structure.

- L'isolant en mousse rigide de 25 mm (1 po) ou plus d'épaisseur, ainsi que les isolants de fibre de verre ou laine de roche exigent l'installation par-dessus de lattes d'au moins 32 mm (1 1/4 po) d'épaisseur sur 102 mm (4 po) de large afin d'offrir une base de clouage solide et plane pour le revêtement. Les lattes doivent être solidement fixées à la structure, avec un espacement maximal de 406 mm (16 po) c. à c., une pénétration des clous minimale de 32 mm (1 1/4 po) et un espacement maximal des clous qui ne dépasse pas la largeur du revêtement.

Maibec CanExel n'assume aucune responsabilité quant à tout dommage ou préjudice causé par l'utilisation de panneaux d'isolant rigide.

CLOUS/FIXATION

Maintenez une pénétration minimale de 32 mm (1 1/4 po) dans le montant, les lattes ou une combinaison des deux.

- Tenez également compte de l'épaisseur clouable du revêtement dans les exigences de pénétration des clous.
- Pénétration d'au moins 29 mm (1 1/8 po) dans le montant pour les clous vrillés.

Augmentez la valeur de pénétration des clous si le code l'exige.

Un clouage invisible est exigé sauf autour des fenêtres ainsi que des autres ouvertures du mur.

ÉTAT

Serré

Affleurant

Fibre apparente

Fraîs : de 1/16 po à 1/8 po

Fraîs à plus de 1/8 po

CORRECTION

OK

OK

Peinture

Appliquer un produit de calfeutrage

Appliquer un produit de calfeutrage puis clouer à nouveau



Clous/fixation (suite)

Utilisez des clous résistants à la corrosion d'un diamètre d'au moins 0,113 po et une tête de 0,24 po.

Fixez le long de la ligne de clouage à 406 mm (16 po) c. à c. au maximum.

N'UTILISEZ PAS D'AGRAFES !

SPÉCIFICATION DE LA FIXATION HORIZONTALE DES CLINS SUR DES ASSEMBLAGES DE BÉTON EN COFFRAGE ISOLANT (ICF)

LES SPÉCIFICATIONS DE FIXATION SUIVANTES SONT STRICTEMENT LIMITÉES AUX APPLICATIONS HORIZONTALES.

- Utilisez au minimum une vis n° 8 résistante à la corrosion avec une pénétration minimale de 10 mm (3/8 po) au-delà de la bride de clouage.
- Le fabricant du béton en coffrage isolant peut exiger des vis de plus grande taille en fonction des exigences de retrait minimales suivantes.
 - La valeur de retrait minimale de la bride de clouage du béton en coffrage isolant doit être de 50 lb avec un espacement c. à c. maximal de 305 mm (12 po) entre les vis.
 - La valeur de retrait minimale de la bride du béton en coffrage isolant peut être de 31 lb avec un espacement c. à c. maximal de 152 mm (6 po) entre les vis.
- Le diamètre minimum de la tête de vis doit être de 0,297 po.
- Si des lattes ou des fourrures sont nécessaires, elles doivent être installées VERTICALEMENT et fermement fixées sur la pleine hauteur du mur. Les lattes doivent être au minimum d'une épaisseur de 6 mm (1/4 po) et d'une largeur de 76 mm (3 po).
 - AFIN D'ASSURER LA VENTILATION LORS D'INSTALLATIONS HORIZONTALES, LES ESPACES SUPÉRIEUR ET INFÉRIEUR ENTRE LES LATTES DOIVENT DEMEURER OUVERTS. AUCUNE LATTE HORIZONTALE NE SERA TOLÉRÉE. L'ouverture inférieure doit donner directement sur l'extérieur et être protégée par un grillage-moustiquaire. Les emplacements situés au-dessus et en-dessous des fenêtres ainsi qu'au-dessus des portes doivent maintenir un espacement de 51 mm (2 po) entre les fourrures et le bâti, la moulure architecturale ou la moulure à l'horizontale.
- Les lattes doivent être parallèles à la bride de clouage et y être fixées, et peuvent être espacées d'un maximum de 305 mm (12 po) c. à c. si la valeur de retrait minimale de la bride de clouage est de 50 lb avec une vis n° 8.
- Les lattes doivent être parallèles à la bride de clouage et y être fixées, et peuvent être espacées d'un maximum de 152 mm (6 po) c. à c. si la valeur de retrait minimale de la bride de clouage est de 14,1 kg (31 lb) avec une vis n° 8.
- Fixez les lattes à la bride de clouage de manière que les lattes restent centrées sur la bride de clouage lors de l'installation du revêtement.
- Augmentez la longueur de la vis de l'épaisseur des lattes de manière que la vis pénètre le revêtement, les lattes, puis 10 mm (3/8 po) au-delà du centre de la bride de clouage.
- L'espacement des lattes en bas de tous les murs de béton en coffrage isolant ne doit pas dépasser 152 mm (6 po) c. à c. de sorte que les deux premières rangées de revêtement soient supportées sur les lattes à une distance maximale de 152 mm (6 po) c. à c. Cela nécessite l'insertion de lattes plus courtes entre les lattes principales si celles-ci sont espacées de 305 mm (12 po) c. à c. Cet espacement réduit en bas du mur fournit un support uniforme pour le revêtement et le grillage-moustiquaire.

MOULURE

Les moulures doivent être assez épaisses pour que le revêtement ne dépasse pas le niveau de leur surface.

Les moulures et les bordures de toit doivent être installées de manière à empêcher l'infiltration d'humidité et l'accumulation d'eau.

ACCESSOIRES

Nous proposons une gamme complète d'accessoires pour compléter votre revêtement, dont :

- a) Des bandes de départ métalliques
- b) Des moulures à joint, coins intérieurs et extérieurs, moulures en J, larmiers et solins en Z de couleur assortie
- c) De la peinture ou teinture de retouche de couleur assortie
- d) Du calfeutrage/produit d'étanchéité de qualité supérieure, non durcissant et peinturable de couleur assortie est disponible via les marchands détaillants.

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR DE REVÊTEMENT

Le revêtement Ridgewood D-5 peut être installé en diagonale ou à l'horizontale. Le revêtement VStyle peut être installé à l'horizontale, la verticale ou la diagonale. Le revêtement UltraPlank peut être installé en diagonale ou à la verticale. Le revêtement UltraPlank ne doit pas être installé à l'horizontale. L'exécution appropriée de chaque type d'installation exige des techniques légèrement différentes. Assurez-vous d'employer la technique appropriée pour chaque type d'installation.

1. INSTALLATION HORIZONTALE : REVÊTEMENTS RIDGEWOOD D-5 ET VSTYLE

Mettez au niveau et installez des bandes de départ métalliques le long du rebord inférieur du revêtement primaire ou de la plaque de lisse, ou jusqu'à 25 mm (1 po) en dessous de ceux-ci, ainsi que l'exige la disposition de la rangée. Installez la première rangée de manière que la rainure usinée de la portion inférieure arrière du revêtement s'ajuste par-dessus le rebord de la moulure de départ Maibec CanExel. Fixez le revêtement en le clouant le long de la ligne de clouage (à environ 13 mm (1/2 po) du rebord supérieur du revêtement) à chaque montant ou fourrure installée sur le montant, en laissant un espacement maximal de 406 mm (16 po) entre les clous.

Installez les rangées suivantes du revêtement de manière que le rebord inférieur arrière usiné du revêtement s'ajuste par-dessus le rebord supérieur de la pièce de revêtement déjà installée.

Lorsque des fourrures sont nécessaires, elles doivent être installées à la verticale et clouées aux montants des murs, à 406 mm (16 po)

c. à c. sur la pleine hauteur du mur. L'épaisseur des fourrures doit être d'au moins 6 mm (1/4 po) et la pénétration minimale des clous dans le montant doit être de 32 mm (1 1/4 po).

Afin d'assurer la ventilation, les espaces supérieur et inférieur entre les lattes doivent demeurer ouverts. Les ouvertures doivent donner directement sur l'extérieur; l'usage d'un moustiquaire, d'une moulure de départ et des moulures J haut de mur sont nécessaires. Sous et au-dessus des fenêtres et au-dessus des portes, laissez un espace de 51 mm (2 po) entre la fourrure et l'ossature horizontale (Voir la Figure 5). À la base, une courte fourrure d'environ 305 mm (12 po) doit être installée à la verticale, centrée entre chaque fourrure principale. Cela offrira un meilleur soutien et assurera que le grillage-moustiquaire ou moulure de départ ventilée remplit l'ouverture.

2. INSTALLATION VERTICALE : ULTRAPLANK ET VSTYLE

Pour l'Ontario, l'installation verticale du revêtement permet l'orientation horizontale des fourrures, à un espacement maximal de 406 mm (16 po) c. à c.

Le double lattage ou le lattage à la diagonale est exigé au Québec et dans les Maritimes. Le double-lattage est fortement recommandé car il permet une libre ventilation de l'air et une meilleure gestion de l'eau à l'arrière du revêtement. Pour le lattage horizontal ou diagonal des fourrures doivent être d'une épaisseur d'au moins 25 mm (1 po) (réel) et clouées directement dans la charpente ou dans la charpente et le panneau OSB ou contre-plaqué.

Dans le but d'assurer la ventilation et le drainage lors de l'installation verticale du revêtement, laissez un espace régulier

de 25 à 102 mm (1 à 4 po) aux aboutements des fourrures horizontales ou diagonales (voir la Figure 6). En double lattage, afin d'assurer la ventilation, les espaces supérieur et inférieur entre les lattes doivent demeurer ouverts. L'ouverture inférieure doit donner directement sur l'extérieur; l'usage d'un grillage moustiquaire, d'une bande de départ ventilée et de J haut de mur est nécessaire.

Lorsque le revêtement est installé à la verticale, les extrémités inférieures des rangées doivent être protégées contre les intempéries.

Cela peut être effectué en enduisant les extrémités exposées avec une peinture ou une teinture de retouche appropriée. (Voir les étapes 4 et 5 pour plus de détails.)

3. INSTALLATION DIAGONALE : RIDGEWOOD D-5, VSTYLE ET ULTRAPLANK

L'installation diagonale du revêtement permet l'orientation horizontale (pour l'Ontario) ou diagonale des fourrures. L'espacement des clous ne doit pas être supérieur à 406 mm (16 po). Les fourrures horizontales ou diagonales doivent être espacées à 305 mm (12 po) c. à c. et clouées directement dans la charpente. Les fourrures doivent être d'une épaisseur d'au moins 25 mm (1 po) (réel) et clouées directement dans la charpente et le revêtement primaire en bois. Dans le but d'assurer le drainage lors de l'installation verticale du revêtement, laissez un espace régulier

aux aboutements des fourrures diagonales d'au moins 25 mm à 102 mm (1 à 4 po).

Lorsque le revêtement est installé en diagonale, les extrémités inférieures des rangées doivent être protégées contre les intempéries.

Cela doit être effectué en enduisant les extrémités exposées avec une peinture ou une teinture de retouche appropriée. (Voir les étapes 4 et 5 pour plus de détails.)

4. TRAITEMENT DES JOINTS

Les joints verticaux des pièces de revêtement adjacentes doivent être situés au-dessus du centre d'un montant ou d'une fourrure installée sur un montant. Laissez un interstice de 5 mm (3/16 po) pour joint avec scellant et 6 mm (1/4 po) pour moulure de joint entre les pièces de revêtement. Clouez sur chaque côté de la ligne de clouage supérieure. Pour les revêtements Ridgewood D-5 et VStyle installés horizontalement, insérez une moulure à joint dans l'interstice de

6 mm (1/4 po) ou utilisez un scellant dans un interstice de 5 mm (3/16 po) entre les planches. Pour le revêtement Ridgewood D-5 ou VStyle utilisé dans les installations diagonales, un scellant doit être utilisé dans le joint de 5 mm (3/16 po). Tous les joints UltraPlank ou VStyle dans les installations verticales et diagonales doivent être scellés avec un scellant de qualité supérieure, non durcissant et peinturable. Des précautions particulières doivent être prises

Instructions pour l'installateur de revêtement (suite)

pour ne pas mettre de scellant sur la surface peinte. Décalez les joints d'une rangée à l'autre. **Ne pas utiliser le joint d'aluminium VStyle entre les planches de VStyle installées verticalement ou diagonalement.** Voir les Figures 2 et 3 pour plus de détails.

FIGURE 2
PLANCHE - PLANCHE

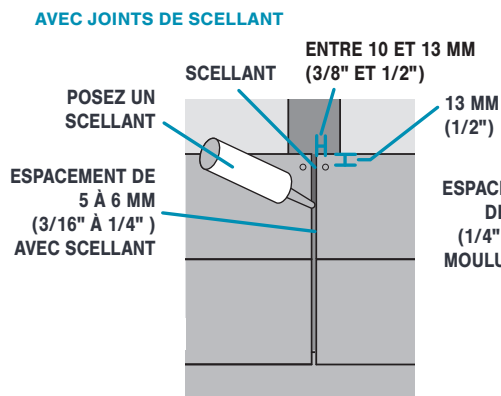
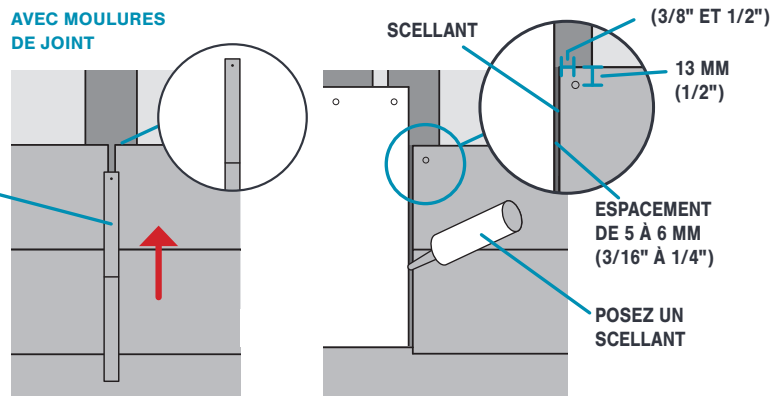


FIGURE 3
PLANCHE - MOULURE



 UTILISEZ LE SCELLANT SEULEMENT OÙ CELA EST NÉCESSAIRE. L'UTILISATION INAPPROPRIÉE DU SCELLANT PEUT BLOQUER LE DRAINAGE DE L'EAU.

5. MURS DE DEUX ÉTAGES OU PLUS (CONSTRUCTION NEUVE SEULEMENT)

Lorsque le revêtement est installé à la verticale ou en diagonale sur des murs de deux étages ou plus, coupez le revêtement à chaque ligne d'étage en laissant un interstice de 5 mm (3/16 po) entre les pièces inférieure et supérieure. Éliminez l'interstice en le scellant avec un produit d'étanchéité de qualité supérieure, non durcissant et peinturable. Si une bande horizontale ou une moulure sépare le revêtement entre les étages, installez un solin en Z et scellez l'extrémité du revêtement avec la peinture de retouche CanExel.

Si la hauteur du mur sur lequel le revêtement est posé à la verticale dépasse 10', les exigences de sécurité d'incendie du code pourraient exiger une coupure (pare-feu).

6. TRAITEMENT DES COINS

Le revêtement doit être abouté aux coins intérieurs et extérieurs en laissant un interstice de 5 mm (3/16 po). Lorsque des coins intérieurs et extérieurs CanExel sont employés, ils doivent être installés AVANT le revêtement; sinon, vous pouvez installer des moulures en bois par-dessus le revêtement après son installation. (Voir les Figures 5G et 5H.)

7. RETOUCHES

Vous pouvez utiliser une peinture de retouche de couleur assortie pour réparer les petits éclats et éraflures qui peuvent survenir durant l'installation. Tamponnez la peinture de retouche à l'aide d'un coton-tige ou la pointe d'un chiffon pour imbiber la zone de retouche, en évitant de broser et de frotter.

Consultez le guide de retouche à maibec.com.

ENTRETIEN DU REVÊTEMENT PRÉFINI CANEXEL

Les finis de revêtement CanExel sont très résistants et n'exigent que peu d'entretien. Pour obtenir les meilleurs résultats, vous devez laver le revêtement une fois par an avec des nettoyants ménagers non abrasifs en respectant les recommandations du fabricant. Testez les nettoyants sur une petite surface afin de vous assurer qu'ils n'endommageront pas le fini. Rincez parfaitement la surface du revêtement après le nettoyage. N'UTILISEZ PAS UNE LAVEUSE À PRESSION.

Pour plus de renseignements sur les produits aux États-Unis et au Canada, veuillez communiquer avec le service du soutien à la clientèle au 1 800 363-1930, ou écrire à : Maibec CanExel[™], 202 - 1984, 5^e Rue, Lévis, Québec G6W 5M6, Canada.

Consultez le guide d'entretien à maibec.com.

IMPORTANT : LE RESPECT DES EXIGENCES D'INSTALLATION, D'ENTREPOSAGE ET D'ENTRETIEN DE MAIBEC CANEXEL[™] AINSI QUE DES CODES DU BÂTIMENT EN VIGUEUR DANS VOTRE RÉGION EST OBLIGATOIRE. LES PROBLÈMES CAUSÉS PAR LE NON-RESPECT DE CES EXIGENCES ET CODES POURRAIENT NE PAS ÊTRE COUVERTS PAR LES GARANTIES.

FIGURE 4

VUE DÉTAILLÉE D'UN SOLIN DE TOIT

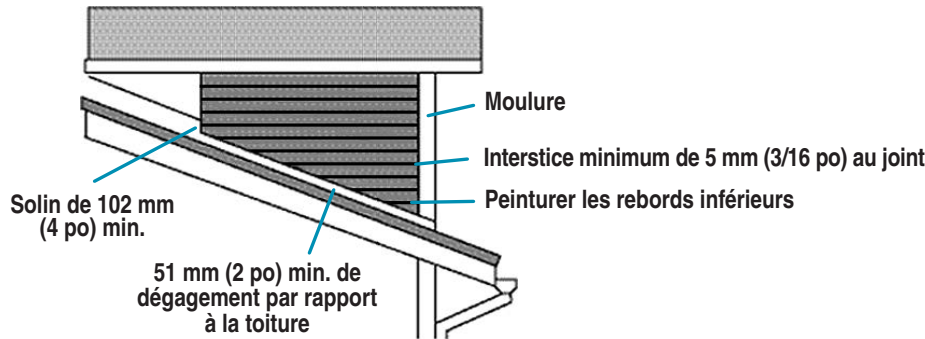


FIGURE 5

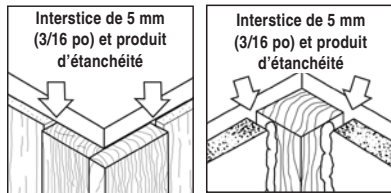
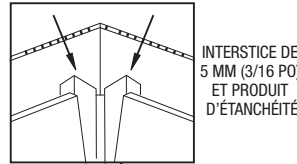


FIGURE 5A



3 MM (1/8 PO)
POUR COIN EXTÉRIEUR

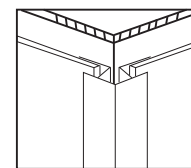


FIGURE 5J

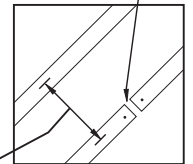


FIGURE 5G

FIGURE 5H

FIGURE 5B

305 MM (12 PO)
ENTRE LES LATTES
DIAGONALES

LES JOINTS DOIVENT ÊTRE POSITIONNÉS
AU-DESSUS DES FOURRURES/MONTANTS

FIGURE 5C

COIN INTÉRIEUR
CONTINU

INSTALLATION À LA VERTICALE ET
DIAGONALE : SCELLANT SEULEMENT

MEMBRANE PERMÉABLE APPROUVÉE
PAR LE CODE DU BÂTIMENT

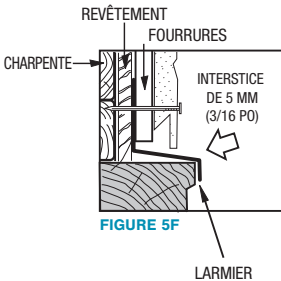
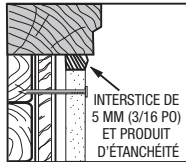


FIGURE 5F

LARMIER

FIGURE 5E



GRILLAGE-MOUSTIQUE

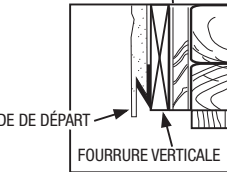


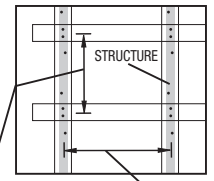
FIGURE 5D

FIGURE 5A

COIN INTÉRIEUR
CONTINU

INSTALLATION À LA VERTICALE ET
DIAGONALE : SCELLANT SEULEMENT

FIGURE 5I



305 MM (12 PO)
ENTRE LES LATTES
HORIZONTALES

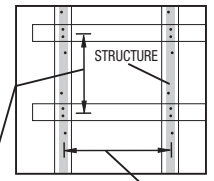
406 MM (16 PO)
ENTRE LES LATTES
VERTICALES

FIGURE 5A

COIN INTÉRIEUR
CONTINU

INSTALLATION À LA VERTICALE ET
DIAGONALE : SCELLANT SEULEMENT

FIGURE 5I



305 MM (12 PO)
ENTRE LES LATTES
HORIZONTALES

406 MM (16 PO)
ENTRE LES LATTES
VERTICALES



AVEZ-VOUS
ENREGISTRÉ
VOTRE GARANTIE ?
maibec.com

► TÉLÉCHARGEZ LA DERNIÈRE VERSION DU GUIDE D'INSTALLATION EN LIGNE SUR MAIBEC.COM

IMPORTANT : LE RESPECT DES EXIGENCES D'INSTALLATION, D'ENTREPOSAGE ET D'ENTRETIEN DE MAIBEC CANEXEL™ AINSI QUE DES CODES DU BÂTIMENT EN VIGUEUR DANS VOTRE RÉGION EST OBLIGATOIRE. LES PROBLÈMES CAUSÉS PAR LE NON-RESPECT DE CES EXIGENCES ET CODES POURRAIENT NE PAS ÊTRE COUVERTS PAR LES GARANTIES.

1 800 363-1930
maibec.com

202 - 1984, 5^e Rue, Lévis QC
G6W 5M6 Canada